



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGal/CH

Paris, le 11 octobre 2017

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55-57 rue du Faubourg Saint Honoré
75008, PARIS

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation nationale travaille à une réforme du Diplôme National du Brevet (DNB). A cette occasion et compte tenu des engagements de la France sous votre impulsion de faire de la Nation une « Nation de sportives et de sportifs », les enseignants d'Éducation Physique et Sportive (EPS) nourrissent des attentes fortes. L'espoir était grand de voir le Ministère revenir sur une disposition inique consistant à ne pas prendre en compte les enseignements spécifiques réalisés en EPS par les élèves. Or il n'en est rien !

Le ministère de l'Éducation nationale, ses services considèrent que l'EPS est « partout » et participe, à l'instar de l'ensemble des autres disciplines, à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ainsi donc, lorsqu'en EPS les enseignants programment des sports collectifs, de la course, de la natation... les savoirs spécifiques acquis, les progrès des élèves, leurs apprentissages disciplinaires sont niés puisque seuls compteront pour l'examen terminal de collège les grandes compétences du socle : comprendre, s'exprimer en français, en utilisant les langages du corps, les méthodes pour apprendre (mais apprendre quoi puisqu'on ignore ces apprentissages ?), la formation du citoyen... Il s'agit là d'une négation profonde de la professionnalité des enseignants et des motivations des élèves. L'EPS est la troisième discipline en volume horaire enseignée au collège et la seule à ne pas être prise en compte pour elle-même dans le DNB. Cette situation est ubuesque !

Ubuesque au regard du rôle qu'on veut faire jouer à la discipline et au sport scolaire dans le cadre de l'olympiade 2024.

Ubuesque de considérer qu'elle serait une sorte de supplément d'âme qui n'aurait de valeur que par ce qu'elle permet en termes d'éducation (respect de l'autre, de soi, la santé, le respect des règles...) sans contenus spécifiques exigeants.

Ubuesque de penser que dans ces conditions les enseignants s'engageront avec volontarisme dans des dispositifs visant à amener le plus grand nombre de jeunes vers la pratique physique.

Ubuesque de penser que les jeunes vont « naturellement » pratiquer massivement quand ils sauront que leur engagement dans les activités physiques sportives et artistiques en EPS ne sera pas pris en compte.

Ces deux dernières années nombre de médecins de renom, de sportifs de haut niveau, de chercheurs, de professionnels s'étaient émus avec nous de la situation. Nous escomptions que l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques et votre arrivée à la tête de l'Etat allait pouvoir faire bouger les lignes. Les signaux donnés via cette réforme sont extrêmement négatifs pour l'ensemble du mouvement sportif en France !

Faudra-t-il que les enseignants d'EPS rangent leurs survêtements pour faire cours dorénavant en salle de classe et expliquer simplement aux jeunes qu'il faut « bouger », puisque cela semble suffire, pour avoir une meilleure santé ? La simple évaluation pour le socle pourrait se satisfaire de cette situation... Nous ne l'acceptons pas et nous pensons que non seulement, c'est par la pratique que nous atteignons les objectifs donnés par le socle (il faut donc revisiter les programmes) mais aussi que ces apprentissages originaux méritent, comme pour tout autre enseignement, d'être valorisés dans le DNB. Les élèves eux-mêmes formulent cette attente !

Monsieur le Président, la situation, pour nous, est grave et nous sollicitons votre intervention pour que soit revu d'urgence le projet de réforme du DNB pour qu'il puisse laisser à l'EPS la place qu'elle mérite et que vous dissipiez ce malentendu avant qu'il ne devienne un conflit.

D'ores et déjà nous allons nous adresser à l'ensemble du mouvement sportif et au CIO parce que nous sommes fortement impliqués sur les questions relatives à l'héritage que laisseront les Jeux Olympiques et Paralympiques en France et que cette problématique en est un axe majeur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général